

Rapport de la Commission permanente des finances

PREAVIS 2016-2021/ N° 46

Demande d'un crédit de 80'000.- destiné à la société internationale de sauvetage du Léman
(section de Rolle) pour une nouvelle unité d'action.

RAPPORT DE LA COFIN :

Membres présents le 17.08.2020 par visioconférence

Patrick Bréchon

Arlette Dévaud

Christian Joly

Guy Morier-Genoud

Olivier Paley

Schlup Valérie

Excusés : Annelore Carayol, Alexandre Sobredo et Arthur Petit

La société internationale du Sauvetage du Léman, qui se compose de 34 sections, a besoin d'une nouvelle unité d'intervention pour la section de Rolle.

L'embarcation actuelle cumule 29 années au service de Rolle et de sa région qui intervient de la Dullive jusqu'à l'Aubonne. D'avril à septembre, tous les week-ends, des bénévoles sont de piquet pour porter secours aux différentes activités lacustres. Et le nombre de sauvetages augmente d'année en année.

Une commission a été créée pour établir un cahier des charges et choisir une vedette qui corresponde aux critères d'intervention et aussi un service pas trop éloigné géographiquement pour les éventuelles réparations et entretien.

L'association effectue actuellement une recherche de fonds auprès de différents partenaires comme la Loterie romande ainsi que les communes riveraines, dont certaines ont déjà répondu par l'affirmative. De plus, l'association s'est aussi adressée au canton qui a classé les sociétés de sauvetage au patrimoine immatériel.

Le plan d'actions développé par la société de sauvetage en plus de ce qui est mentionné précédemment :

- 1) tous les acteurs nautiques seront interpellés
- 2) les locataires du port également
- 3) les habitants de la couronne rolloise seront sollicités par un tout ménage
- 4) le Conseil d'Etat sera approché pour déterminer si un soutien financier plus conséquent est possible.

Enveloppe financière :

Coque et peinture	Frs. 270'000
2 moteurs	Frs. 100'000
Accastillage	Frs. 15'000
Equipements	Frs. 65'000
Réserve (imprévus et surcoûts)	Frs. 50'000
Total	Frs. 500'000

Depuis vingt-cinq ans, la commune octroie une subvention de 3000.- frs./année au Sauvetage. De plus, elle s'est renseignée sur les frais que demande un nouveau bateau dans diverses communes vaudoises, comme Nyon (700'000.-), Villeneuve (500'000.-) ainsi que sur la commune de Neuchâtel.

La Municipalité a donc ajusté sa subvention selon sa situation financière actuelle. Le montant ainsi octroyé pour la vedette représente CHF 2'666.- / année pour une durée de vie estimée de 30 ans.

Conclusion :

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est à la majorité de 4 voix pour et 2 abstentions que la Commission permanente des finances vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le rapport sur le préavis numéro 46, du 15 juin 2020

Entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour :

1. Octroie à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 80'000.- pour une subvention à la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL), Section de Rolle, en vue de l'achat d'une nouvelle unité d'intervention.
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte N° 1500.509101 « subvention en faveur de la Société internationale de sauvetage du Léman ».
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses.
4. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense, sur une période de 10 ans, à raison de Fr. 8'000.- par année, à porter en compte dès le budget 2021.

Le Président

Christian Joly

Le rapporteur

Arlette Dévaud